

Avignon, mercredi 29 juillet 2020

Parc Naturel Régional du Mont Ventoux : la Chambre d'agriculture de Vaucluse, partenaire essentiel

Discours de la Présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse



« Je me réjouis de la création officielle, ce lundi, du Parc Naturel régional du Mont Ventoux et je félicite tous les porteurs et partenaires de ce beau projet, et parmi eux les très nombreux agriculteurs qui, par leur mobilisation, ont permis d'aboutir à un projet équilibré et ambitieux pour ce territoire qui me tient tant à cœur.

Pendant quinze ans, au travers de 3 mandats, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a été un partenaire très impliqué dans l'écriture de la Charte du Parc, très vigilante sur la prise en compte des intérêts et enjeux agricoles de ce vaste territoire où les agriculteurs sont les principaux acteurs de l'économie et de l'environnement.

Plusieurs actions ont été lancées, pour durer, sans attendre la validation officielle du PNR, comme l'organisation à Mazan en 2019 du Forum « Face au changement climatique, bâtissons ensemble une agriculture d'avenir pour le Ventoux » et la forte mobilisation des acteurs locaux qui en a découlé, ou comme le volet agricole de la Trame Verte et Bleue, la mise en place de Mesures Agro-Ecologiques, le projet Ventoux Versant Bio (développement de l'agriculture biologique du vignoble AOC Ventoux), le développement des circuits courts « de la ferme à ta cantine »...

Une Convention signée avec les porteurs du projet garantit aujourd'hui la poursuite d'une étroite collaboration du Parc avec la Chambre d'agriculture, s'appuyant sur les compétences de celle-ci pour faire avancer les nombreux dossiers agricoles.

CONTACT PRESSE

Camille Coulange : camille.coulange@vaucluse.chambagri.fr – 06 07 49 59 95

Site web : www.chambre-agriculture84.fr

Facebook : [@chambre.agriculture.vaucluse](https://www.facebook.com/chambre.agriculture.vaucluse) / Newsletter : [s'abonner ici](#)

La Chambre d'agriculture s'attachera en effet à poursuivre, renforcer et lancer plusieurs chantiers de première importance, comme la protection forte du foncier agricole dans les documents d'urbanisme et la desserte du territoire en eau sécurisée pour l'irrigation, ou le renouvellement des générations avec un appui à l'installation et à la transmission des exploitations. Elle veut aussi être l'acteur majeur de projets du Parc qui feront du Ventoux un territoire où l'agriculture est à la pointe de l'innovation pour adapter l'agriculture aux nouveaux enjeux : adapter les exploitations au changement climatique, optimiser leur bilan carbone et énergétique, investir dans des technologies innovantes pour protéger les cultures...

Il s'agit aussi de répondre aux attentes des riverains et des consommateurs locaux, et de garantir la sécurité alimentaire au travers d'un Plan alimentaire territorial (PAT) dont la première étape (état des lieux de l'offre et de la demande en produits locaux) est en cours de réalisation.

Je suis convaincue que le Parc du Mont Ventoux sera avant tout une belle carte de visite pour mettre en valeur la qualité de nos productions agricoles, un partenaire du développement économique de nos filières, un lieu pour (re)tisser des liens avec la société civile. La Chambre d'agriculture sera présente, vigilante, engagée à ses côtés au service de tous les acteurs de ce territoire. »

Georgia Lambertin

Présidente

CONTACT PRESSE

Camille Coulange : camille.coulange@vaucluse.chambagri.fr – 06 07 49 59 95

Site web : www.chambre-agriculture84.fr

Facebook : [@chambre.agriculture.vaucluse](https://www.facebook.com/chambre.agriculture.vaucluse) / Newsletter : [s'abonner ici](#)